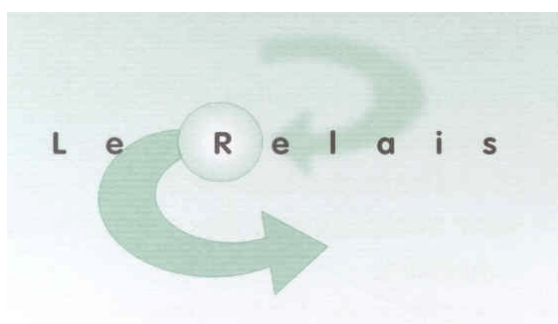


Sommaire

- 1. Journées francophones de la schizophrénie 2009** (28 mars et 2 avril 2009)
- 2. Assemblée générale** (20 avril 2009)
- 3. Commission cantonale d'indication (ou « guichet unique »)**
- 4. Nouvelles de l'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu**
- 5. Co'errance**
- 6. Groupe Contact-Loisirs**
- 7. RELAIS: les dates à retenir**



Maison des Associations
15 Rue des Savoises, 1205 Genève
Tél. 022 781 65 20 ; Fax 022 781 65 21
e-mail : info@lerelais.ch site web : www.lerelais.ch

1. Journées francophones de la schizophrénie 2009

Ainsi que vous pouvez le voir sur **l'affichette jointe**, nous avons le plaisir de vous annoncer la 6^e édition de **nos Journées francophones de la schizophrénie**.

Ces manifestations ont lieu tous les ans en Suisse romande, mais aussi en France, en Belgique, au Canada et en Afrique francophone et le but est de faire connaître la schizophrénie au grand public, afin d'éviter la stigmatisation et de promouvoir un meilleur environnement pour les personnes concernées et leurs familles.

Cette année, notre action se déclinera autour de deux événements : **le 28 mars** une rencontre avec le public sur la Plaine de Plainpalais et, **le 2 avril**, une soirée exposition – **film** – table ronde avec des professionnels des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG).

Le film, **SERIAL SCHIZO**, est un film canadien qui traite de la stigmatisation de la schizophrénie, stigmatisation qui résulte d'un amalgame erroné entre la schizophrénie et la violence. Ci-dessous un petit résumé de ce film. Pour plus de précisions, voir notre site web : <http://www.lerelais.ch/serial-schizo-blurb.html> .

Kimveer Gill, Marc Lépine, Cho Seng Hui, des tireurs fous ou des victimes de notre société ? Les drames qu'ils ont provoqués ont fait le tour du monde. Ces images rapportées par les médias signifient-elles que toutes les personnes en proie à un problème de santé mentale soient aussi sanguinaires et violentes que dans les films d'horreurs ?



Avec les témoignages des docteurs Gilles Chamberland et Jean-Luc Dubreucq de l'institut Philippe Pinel, du controversé docteur Pierre Mailloux, des journalistes Alain Gravel et Yannick Villedieu de Radio Canada, de jeunes cinéastes québécois atteints de schizophrénie ont réalisés ce documentaire dans le cadre d'un projet d'insertion à l'emploi, pour démystifier les préjugés et faire le point sur la violence des schizophrènes.

Ce film a été réalisé par Sophie GOYETTE et Le Déclick, association de réhabilitation. Il a été primé au festival de Lorquin en 2008.

Nous comptons sur vous pour participer à ces deux importantes manifestations et pour encourager votre entourage à y assister également.

2. Assemblée générale

Nous avons le plaisir de vous communiquer la date de notre prochaine **assemblée générale**:

Lundi 20 avril 2009 à 19h
à la Maison des Associations
Salle Chico Mendes
15 rue, des Savoises
1205 Genève

A cette occasion, à 20h,

Le Dr Ph. Rey-Bellet, médecin adjoint, responsable du Secteur Servette,
Service de Psychiatrie adulte, HUG
abordera la question :

La schizophrénie ou les schizophrénies ?

« Tout nous indique, venant des neurosciences autant que de la clinique et de l'évolution des troubles schizophréniques, que le concept de schizophrénie regroupe un ensemble de troubles avec des évolutions très différentes. »

Les membres de RELAIS recevront une invitation séparée et le rapport d'activité 2008 en temps voulu.

3. Commission cantonale d'indication (ou « guichet unique ») : Pour les lieux de vie, foyers, ateliers protégés et autres lieux d'occupation

Le 1^{er} janvier 2008, la commission d'indication cantonale a été mise en place par les autorités genevoises à travers un texte de loi (LIPH K136).

La mission confiée à la commission est double : il s'agit d'une part, de garantir que toutes les personnes handicapées du canton aient accès à une place répondant adéquatement à leurs besoins. D'autre part, son rôle est également d'évaluer les besoins, tant quantitatifs que qualitatifs et de fournir au DSE les informations nécessaires à l'amélioration de la planification des places d'accueil (notamment en proposant la création de nouvelles structures innovantes dans la prise en charge).

Son rôle est de recevoir toutes les demandes d'aide à domicile ou d'entrée dans un des établissements spécialisés, voire dans un centre de jour (pour celles qui ne trouveraient pas de places) pour les personnes handicapées.

La commission cantonale d'indication est un véritable guichet unique auprès duquel toute demande relative à l'accompagnement à domicile et à l'accueil en établissements pour personnes handicapées doit être adressée.

Par ailleurs, cette commission indépendante proposera au Conseil d'Etat des actions de prévention et toute mesure propre à :

- favoriser l'intégration des personnes handicapées

- améliorer les prestations offertes par les établissements
- veiller à l'épanouissement des personnes qui y sont accueillies
- diffuser des informations relatives à la politique du handicap.

Cette commission est composée de personnes nommées par le Conseil d'Etat **dont deux représentants des associations de parents et de proches** et ce pour une période de quatre ans.

La commission cantonale se réunit à fréquence régulière et aussi souvent que l'exige l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées par la loi. Actuellement, la commission se réunit toutes les deux semaines pour étudier et répondre aux demandes qui lui sont adressées.

La Commission détermine le ou les établissements qui répondent aux besoins et propose les solutions trouvées. Les membres de la CCI jugent souhaitable de donner plusieurs orientations aux personnes qui s'adressent à la commission chaque fois que cela est possible, car cela permet aux demandeurs de visiter et faire un stage dans plusieurs institutions. Le droit à l'auto-détermination fait en effet partie de la charte éthique de la CCI. Les exceptions à cela sont les situations où une seule institution peut entrer en ligne de compte, ou celles où une personne a déjà visité des institutions et exprime une préférence déjà au stade de la demande.

Actuellement les possibilités de placement dans les institutions restent limitées principalement par le manque de place dans les lieux de vie. Ce domaine de planification n'est pas concrètement du ressort de la commission, mais du département.

Pour plus d'info : Commission cantonale d'indication, p.a. Direction générale de l'action sociale, Av. de Beau-Séjour 24 1206 Genève. Tél. 022 546 51 25 / 29.

Email : indication@etat.ge.ch

Site web : <http://www.ge.ch/handicap/indication/>

4. Nouvelles de l'Equipe mobile

Trois à quatre fois par année, se rencontre à Belle-Idée le comité de pilotage de l'équipe mobile réunissant le Pr Ferrero, le Dr Huguelet, M. Boulguy, M. Engelhorn et les deux représentants du Relais : Georges Saloukvadze et Michel Bajettini. L'équipe, quant à elle, est représentée par la Dre Borrás qui donne toutes les informations nécessaires et présente, d'une fois à l'autre, l'évolution du travail de l'équipe mobile, les difficultés rencontrées, les priorités et l'avancement du projet de recherche que l'équipe s'est engagée à rédiger à la demande de M. Engelhorn, notre généreux donateur. Il s'agit de l'évaluation de l'impact des interventions sur les proches. Malheureusement, les patients qui consultent l'équipe mobile et qui acceptent que leur famille réponde aux diverses questions des soignants, sont en nombre relativement restreint. L'équipe mobile prévoit, par conséquent, de limiter l'étude à environ 30 familles.

Dès le 1^{er} avril 2009, l'équipe mobile quittera Belle-Ideé (Pavillon des Lilas), pour s'installer dans des locaux aux Eaux-Vives. Cela sera très positif, car les soignants étant au cœur de la cité verront leurs déplacements facilités.

L'équipe mobile a répondu, depuis sa création à 220 demandes : depuis octobre 2008, 36 nouvelles ont été adressées. Actuellement, 57 patients sont suivis par l'équipe, 3 sont en liste d'attente et 4 en situation d'attente d'informations.

Concernant les familles, 45 en détresse sont concernées par un suivi de l'équipe, dont 15 ont fait appel ces 3 derniers mois. Il est à noter que 30% des patients suivis vivent en famille et/ou en couple. Ce sont principalement l'intra-hospitalier, les consultations et surtout les familles qui font appel à l'équipe mobile.

Les fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel An) sont une période difficile et malheureusement 6 patients ont dû être hospitalisés.

En été 2008, Olivier Voutaz, infirmier, a quitté l'équipe, car il a été promu dans un autre secteur de l'hôpital. Il a été remplacé par Kris Nagalingum, infirmier qui connaît bien le fonctionnement d'une telle équipe, car il travaillé pendant environ 14 ans dans une équipe mobile anglaise, à Londres ; Kris est de langue française, car il est originaire de l'Ile Maurice. Le Relais lui souhaite plein succès à Genève.

Nous sommes de plus en plus convaincus qu'une telle équipe est une absolue nécessité et nous espérons qu'à l'avenir elle sera élargie.

5. Co'errance

Charles Spitaleri et Béatrice Louis, conscients que les troubles psychiques sont en constante augmentation, qu'il manque une alternative à Belle-Ideé et que les personnes souffrant de troubles psychiques s'isolent toujours plus de la vie sociale, ont créé l'association **Co'errance**. Cette structure compte une trentaine de bénévoles dont beaucoup de professionnels.

Depuis 4 ans, Co'errance organise des rencontres pour ceux qui souffrent sur le plan psychique, rencontres qui ont lieu chaque 1^{er} mardi du mois entre 18h et 21h au café Bagatelle (pl. des XXII-Cantons) et chaque 3^e samedi entre 9h et 11h30 au café San Remo (pl. des Eaux-Vives) et permettent aux personnes souffrants de rencontrer des citoyens n'ayant pas de problèmes psychiques.

« C'est une façon de contribuer modestement au décloisonnement de notre société, de tenter dans le respect et l'humilité d'accueillir la différence de l'autre. »

Les deux protagonistes sont bien décidés à élargir l'expérience des cafés, mais ils ont aussi envie d'aller plus loin et désirent créer un lieu permanent de vie collective. Ce lieu devrait ressembler à la Cité des Seniors des Pâquis avec des tables de discussion, mais également permettre de cuisiner, jardiner, faire de la musique et du théâtre.

6. Groupe Contact-Loisirs

Depuis de nombreuses années, Monsieur Dominique Dietrich anime bénévolement ce groupe destiné à des personnes souffrant de troubles psychiques. Des rencontres sont proposées tous les 15 jours, le mardi dès 18h, à la Maison de quartier des Eaux-Vives. Les participants décident de leur soirée. Au programme : repas, jeux, différentes sorties...

Programme 2009

6 janvier	Fondue fromage aux Bains des Pâquis
20 janvier	Soirée cuisine "invitation à vos amis"
03 février	Pique-nique + théâtre/cirque à Annemasse
17 février	Soirée cuisine + puzzle et jeux
03 mars	Pique-nique + bains chauds à Cressy
31 mars	Pique-nique + cinéma
21 avril	Soirée cuisine + lectures et dessin
05 mai	Pique-nique au bord du lac
19 mai	Restaurant sur le bateau
02 juin	Pique-nique + promenade en ville
16 juin	Grillades à la campagne

7. RELAIS : les dates à retenir

Groupe de soutien (ou "de paroles") : Réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : le lundi à 19h 00, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises.

En 2009

Lundi 2, 16 et 30 mars
Lundi 20 avril (AG + conférence)
Lundi 4 et 18 mai
Lundi 8 et 22 juin
Lundi 6 et 20 juillet
Lundi 3, 17 et 31 août
Lundi 14 et 28 septembre
Lundi 12 et 26 octobre
Lundi 9 et 23 novembre
Lundi 7 et 21 décembre

Journées francophones de la Schizophrénie, le 28 mars et le 2 avril (voir ci-dessus et affichette)

Profamille redémarre en automne ! Ce groupe psycho-éducatif est un complément au groupe de soutien.

Inscriptions : appeler Marie-Josée Durak au 022 382 32 80.

Le but de Profamille est de permettre aux proches de mieux connaître la schizophrénie, les traitements, les difficultés sociales et relationnelles qu'elle entraîne. Par ces connaissances, les familles seront mieux à même de faire face aux problèmes qui se posent dans la vie de tous les jours.

Assemblée générale de votre association LE RELAIS et conférence
le 20 avril (voir ci-dessus)